



RESTER COUVERT À TRAVERS LE MARCHÉ

Il est temps d'examiner la couverture de votre régime de soins de santé et de décider si vous devez faire des changements pour 2021. Assurez-vous de lire et d'examiner attentivement la lettre que votre régime d'assurance-santé vous envoie par la poste pour connaître les modifications apportées à votre couverture pour l'année à venir.

Pendant la période d'inscription libre du 1er novembre 2020 au 15 décembre 2020, vous pouvez choisir de rester dans votre plan actuel s'il est encore disponible. Ou, vous pouvez vous inscrire à un nouveau plan. Mais n'attendez pas, le 15 décembre est votre dernière chance de choisir un plan pour 2021. Suivez ces 5 étapes pour rester couvert:

1 RÉVISER

Les plans proposés par le biais du Marketplace peuvent changer chaque année - des choses telles que les primes, le partage des coûts et la couverture. Vous avez peut-être aussi changé: votre revenu, votre ménage, votre état de santé ou vos ordonnances. Assurez-vous que votre plan répond toujours à vos besoins pour l'année à venir. Si ce n'est pas le cas, le moment est venu de changer de plan.

2 RÉACTUALISER

À compter du 1er novembre, visitez [HealthCare.gov](https://www.healthcare.gov) et connectez-vous à votre compte Marketplace pour examiner votre demande 2021. Pour aider à rendre cela plus facile, nous l'avons peut-être lancé pour vous. Parcourez chaque page de votre application et mettez à jour vos informations. Les choses peuvent avoir changé, comme vos revenus. **Même si aucune de vos informations n'a changé, vous pourriez être éligible à des coûts inférieurs à ceux de l'année dernière, il est donc important de franchir cette étape!** Ensuite, soumettez votre demande pour obtenir votre avis d'admissibilité. Il est très important d'examiner votre avis d'éligibilité. L'avis vous indique si vous devez faire un suivi avec plus de documents ou si vos économies ont changé. Ou appelez le centre d'appel du Marché au 1-800-318-2596. (ATS: 1-855-889-4325) pour examiner ou faire des mises à jour par téléphone.

3 COMPARER

Après avoir consulté votre avis d'éligibilité sur [HealthCare.gov](https://www.healthcare.gov), vous verrez les étapes à suivre pour compléter votre inscription. Ici, vous pouvez comparer les plans, les coûts et les avantages pour 2021. Prendre le temps de comparer les plans est important car de nouveaux plans pourraient être disponibles dans votre région pour 2021. Si vous souhaitez rester dans le même plan et qu'il est encore disponible pour 2021, vous le verrez (ou similaire) mis en surbrillance en haut des résultats de votre plan. Pour comparer les plans, cochez la case «Comparer et enregistrer» à côté de votre plan enregistré.

4 CHOISIR

Choisissez un plan Medicare. Vous pouvez choisir votre plan actuel s'il est encore disponible pour 2021 ou en sélectionner un nouveau.

5 L'INSCRIPTION

Une fois que vous vous êtes inscrit en ligne ou par téléphone, contactez votre programme pour confirmer votre inscription. Assurez-vous de continuer à payer votre prime chaque mois pour rester couvert.

ÉTAPE 1 Réviser - Points à retenir:

- Recherchez dans votre courrier une lettre de votre plan de santé décrivant les modifications apportées au plan.
- Lisez la lettre et contactez votre régime de soins de santé si vous avez des questions.
- Notez les dates et les informations importantes.

ÉTAPE 2 Réactualiser - Points à retenir:

- Si vous ne mettez pas à jour les informations de votre demande, telles que les modifications de votre revenu, vous n'obtiendrez peut-être pas les bonnes économies. Même un petit changement peut affecter votre éligibilité, alors assurez-vous que vos informations sont à jour.
- Après avoir soumis votre demande, lisez attentivement votre avis d'admissibilité. Même si aucune de vos informations ne change, vous pouvez obtenir des économies de coûts différentes en raison de modifications apportées au Marketplace.

ÉTAPE 3 Comparez - Lors de la comparaison des plans, prenez en compte:

- Êtes-vous satisfait des changements apportés à votre plan actuel? Les plans peuvent changer chaque année et certains de ces changements peuvent affecter ce que les médecins, les pharmacies et les ordonnances peuvent utiliser.
- Quels seront vos avantages et vos coûts?
- De nouvelles options sont-elles disponibles? Il se peut que des régimes disponibles ne vous aient pas été offerts l'année dernière.
- Lorsque vous comparez les régimes, vous verrez si les régimes qui vous intéressent couvrent des médecins, des médicaments sur ordonnance et des établissements spécifiques, tels que des hôpitaux et des pharmacies. Vous pouvez également filtrer les régimes en fonction des médecins, des médicaments et des établissements.

ÉTAPE 4 Choisissez - Points à retenir:

- Vous pouvez choisir n'importe quel plan disponible dans votre région en 2021, peu importe le plan que vous aviez en 2020.
- Vous pouvez utiliser les économies (si vous y êtes admissible) uniquement si vous vous inscrivez à un plan Marketplace.
- Si votre compagnie d'assurance n'offre pas de régime par l'intermédiaire du marché dans votre région pour 2021, vous pourriez être jumelé à un autre régime. Vous recevrez une lettre décrivant les mesures que vous pouvez prendre.

ÉTAPE 5 Inscription - Points à retenir:

- Si vous souhaitez une couverture santé en 2021, vous devez adhérer à un plan au plus tard le 15 décembre 2020, date de la fin de la période d'inscription ouverte. Vous n'aurez aucune chance de modifier votre plan après cette date, à moins que vous ne soyez admissible à une période d'inscription spéciale.
- Si vous souhaitez que votre couverture santé commence à l'heure, assurez-vous de payer votre première prime. Vous pouvez voir un résumé de votre couverture sous «Mes régimes et programmes».
- Assurez-vous de signaler toute mise à jour de vos informations au marché. Vous devez signaler un changement de vie (par exemple, vous vous êtes marié, vous avez eut un bébé ou vous avez perdu votre couverture maladie) dans un délai de 30 jours pour vous assurer que votre couverture est bien actualisée.

Vous avez le droit d'obtenir des informations sur le Marché dans un format accessible, comme les gros caractères, le braille ou par l'audio. Vous avez également le droit de déposer une plainte si vous estimez avoir été victime de discrimination. Visitez le: [CMS.gov/about-cms/agency-Information/aboutwebsite/cmsnondiscriminationnotice.html](https://www.cms.gov/about-cms/agency-Information/aboutwebsite/cmsnondiscriminationnotice.html), ou appeler le centre d'appels du marché au 1-800-318-2596 pour avoir plus d'informations. Les utilisateurs d'ATS doivent appeler ce numéro: ATS: 1-855-889-4325.

Payé par le ministère de la Santé et des Services Sociaux.

Remplissez les 5 étapes pour obtenir la meilleure couverture pour vous.

Si vous ne terminez pas toutes les étapes avant le 15 décembre 2020, le Marketplace peut vous inscrire automatiquement afin que vous soyez couvert en 2021. Mais cette couverture peut ne pas être votre meilleure option et vous pourriez manquer des économies de coûts.

Besoin d'aide ?

- Appelez le centre d'appel du Marché au 1-800-318-2596. Les utilisateurs ATS doivent appeler le 1-855-889-4325. Dites-leur que vous avez besoin d'aide pour les 5 étapes.
- Visitez [Localhelp.HealthCare.gov](https://www.localhelp.healthcare.gov). Vous pouvez trouver quelqu'un qui peut vous aider en personne.

